

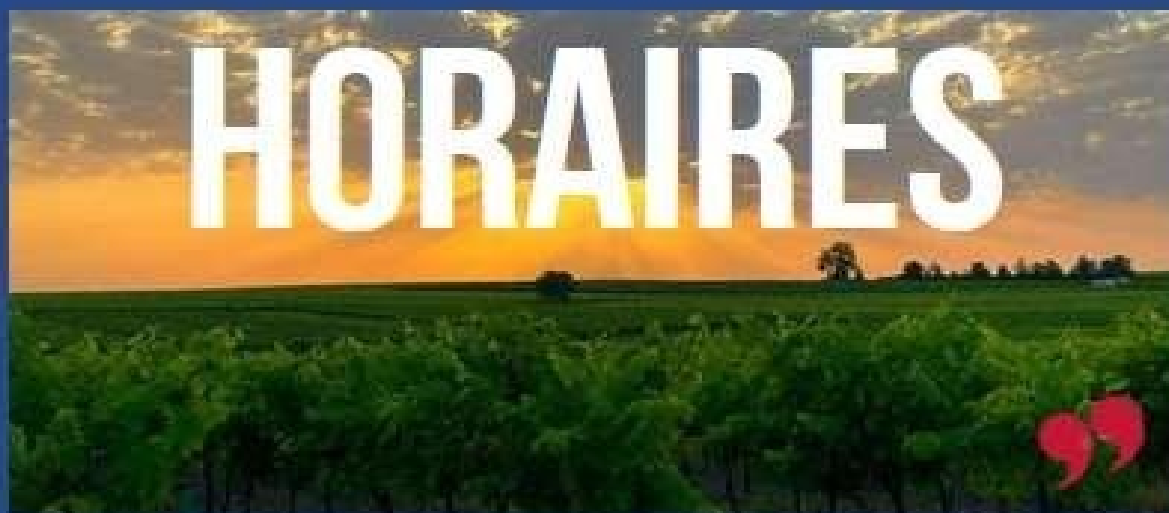
Photo : Damien LEGRAND



Bulletin Municipal



NOUVEAUX HORAIRES



Lundi : 09h00 - 13h00 / 13h30 - 17h00

Mardi : Fermé au public / 13h00 - 17h00

Mercredi : 09h15 - 13h15

Jeudi : 09h00 - 13h00 / Fermé au public

Vendredi : 09h00 - 13h00 / 13h30 - 17h00

05.46.49.12.26

mairie@stelheurine.fr



Chers

amis,

Ces deux fêtes de fin d'année doivent être l'occasion de célébrer des moments de joie, d'espoir et de paix.

Je souhaite de tout cœur qu'il en a été pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont proches.

Quel que soit votre ressenti ou vos convictions, Noël est une fête de religieuse millénaire, enracinée dans notre culture, notre civilisation. Nos sociétés civiles se doivent de respecter, de la perpétuer, tout en n'occultant pas les autres religions.

Voilà certainement aujourd'hui ce qui contribue à des conflits où chacun veut prendre l'ascendant sur l'autre civilisation, le tout animé par des puissances étrangères qui veulent dominer le monde par leurs idéologies, parfois religieuses.

J'espère que les 27 pays européens sauront s'unir et perpétuer ces valeurs humanistes « les extrêmes ne cultivent que la guerre ».

Sainte-Lheurine reste spectateur de tous ces événements et nous devons continuer nos projets, animations dans un esprit de bien-être de ses habitants.

Comme nous vous l'annoncions l'an dernier, la construction du salon de coiffure/esthétique et de la maison des assistantes maternelles sera opérationnelle au printemps. Cet investissement, accompagné par l'Etat et le Département accompagnera le dynamisme de la commune afin d'accueillir des jeunes ménages.

Une grande opération de mise à jour et de reprise de concession du cimetière est en cours, nous devons libérer des emplacements, car peu de disponibles à ce jour. L'ensemble des concessions est consultable sur notre site internet. Je remercie Frédéric et Caroline, conseillers municipaux, qui sont en charge de ce dossier épineux et complexe.

Des nouvelles directives de l'Etat obligent toutes les communes de France à établir un document : le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce plan doit être en cohérence avec le SCOT de la CDHS. Nous devons réduire de plus de 50% d'ici 10 ans l'emprise des constructions sur les terres agricoles et d'encourager les constructions et rénovations dans le bourg et les hameaux.

Notre commune très agricole concerne en priorité les agriculteurs. Ceux-ci ont reçu un document à retourner à la Mairie dans lequel ils doivent définir le devenir et le développement de leur entreprise dans les 10 ans à venir.

Il est regrettable que seuls 5 agriculteurs sur 27 aient répondu. Les agriculteurs qui n'ont pas répondu risquent de se voir, malheureusement, refuser certains aménagements.

Un grand merci à nos 5 associations qui animent notre commune :

- le Gai Pinceau, qui a décoré le hall de la salle des fêtes avec talent
- l'association Loisirs avec deux marches et un marché de Noël.
- l'association Couturine, qui a œuvré pour Octobre Rose et le téléthon avec une guirlande de chaussettes
- le Club de Boules qui organise régulièrement des concours de pétanque
- l'AIPE qui a organisé la veillée de Noël en collaboration avec nos enseignants et sa traditionnelle soirée Tapas
- le Rétromobile avec les rallye Tousites.

Habitants de Sainte-Lheurine, venez à ces manifestations pour les soutenir par votre participation.

Je ne veux pas oublier nos écoles et leurs professeurs qui forment, éduquent vos enfants au savoir. J'y associe tout le personnel très compétent et dévoué.

L'année 2023 a connue de gros soucis au niveau du secrétariat de Mairie, suite au départ de la secrétaire. Je remercie les habitants de leur compréhension malgré les difficultés auxquelles ils ont pu être confrontés à cause de la non-continuité des services.

En notre nom, je tiens à remercier Stéphanie de Lonzac, et Marie-Noëlle de Celles, qui ont assuré l'intérim.

Priscilla a repris le flambeau, avec détermination et compétence, le tout accompagné du sourire. Le secrétariat du SIVOS, pour les écoles, sera assuré par Olga.

Je tiens à remercier les conseillers, le personnel et les habitants qui m'ont apporté leur soutien au cours de cette année parfois difficile.

Je vous renouvelle, en mon nom et au nom du conseil municipal, nos vœux de santé, de prospérité et de joie pour 2024.

SOMMAIRE

- ◆ Horaires d'ouverture (p.1)
 - ◆ Mot du Maire (p.2)
 - ◆ Sommaire - Etat-cil (p.3)
- ◆ Numéros utiles - Inscription listes électorales (p.4)
 - ◆ Vos démarches (p.5 - p.6)
 - ◆ Gestion des déchets (p.7 - p.8)
 - ◆ Commissions communales (p.10 - p.11)
- ◆ Commémorations - Cérémonie de vœux (p.12 - p.13)
 - ◆ Plan Local d'Urbanisme (p.14)
 - ◆ Rappe citoyen (p.15)
 - ◆ La presse en parle (p.16 - p.17)
 - ◆ Villages d'avenir (p.18)
 - ◆ Informations partenaires (p.-19 à p.24)
 - ◆ Jeux (p.25)
 - ◆ Vie associative (p.26 à p.35)
 - ◆ Souvenirs (p.36 - p.37)
 - ◆ Ecole (p.38 - p.39)
 - ◆ Photos 1963-1965 (p.40 - p.41)
 - ◆ Nos professionnels (p.42-p.43)



SONDAGE

Afin de pouvoir recenser les besoins des habitants en matière de formation aux premiers secours, nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie si vous êtes intéressé de suivre cette formation, dispensée par les pompiers.

En 2023, nous recensons :

1 naissance
1 mariage
8 décès

Panneau Pocket n°1 en France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi

Play Store Apple Store App Gallery

LES NUMÉROS UTILES

Ecole maternelle Ste Lheurine : 05.46.49.12.51
 Ecole primaire Neuillac : 05.46.70.21.64

Groupe médical Archiac : 05.46.49.12.11
 Groupe médical Jarnac-Champagne :
 05.46.49.55.59

Pharmacie Archiac : 05.46.49.10.86
 Pharmacie Jarnac-Champagne : 05.46.49.50.67

A.D.M.R. Archiac : 05.46.86.16.39
 Paroisse d'Archiac : 05.46.49.10.91

NUMÉROS D'URGENCE



Allô enfance en danger



CELLULE DE PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

pour les ressortissants du régime agricole

Pour tout signalement, contacter :

@ par courriel : prevsuicide@charentes.msa.fr

☎ par téléphone au **05 46 97 50 50**
ouverture de 8h30 - 17h

charentes.msa.fr



COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE

SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



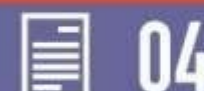
Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »



Identifiez-vous ou créez **votre compte** sur www.service-public.fr ou via **FranceConnect**



Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire



Fournissez les pièces justificatives demandées



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

DÉMARCHES URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, votre mairie est en mesure de recevoir vos demandes de permis de construire de manière dématérialisée.

Le service urbanisme dématérialise l’instruction des autorisations d’urbanisme. Dans les communes qui ont activé cet outil en ligne, le dépôt d’une demande d’autorisation d’urbanisme peut désormais se faire via le lien suivant : <https://webads.haute-saintonge.org/NetADS/sve/CCHS17>.



Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

Une solution qui bénéficie à toutes et tous.

Simple et gratuite, la dématérialisation de votre dossier est possible depuis le site web :

<https://webads.haute-saintonge.org/NetADS/sve/CCHS17>

Je me connecte avec FranceConnect

FranceConnect est le moyen le plus sûr et le plus simple pour retrouver et protéger les données de vos services en ligne.



OU

Je me connecte avec mes comptes

Identifiant

Code

Mot de passe

Confirmez votre mot de passe

Se connecter

- 1 Connectez-vous avec votre compte FranceConnect ou en créant un compte.
- 2 NetSVE* vous guide dans la saisie de votre demande (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager...).
* SVE = Saisine par Voie Électronique
- 3 Déposez vos pièces numérisées (plan de situation, plan de masse, coupes, notice etc.)
- 4 A la fin de la saisie, enregistrez vos justificatifs de dépôt de votre demande : l'accusé électronique d'enregistrement et le Cerfa pré-rempli.
- 5 La mairie est notifiée du dépôt en ligne de votre dossier. Elle le vérifie, le numérote et l'enregistre. Vous recevez un accusé de réception électronique stipulant le n° du dossier et le début de délai d'instruction.
- 6 Suivez l'avancement de votre dossier à tout moment sur NetSVE.

Dépôt / Réception

Notification

Complétée

Suivi

En ligne

Les
du guichet numérique
NetSVE

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Vous prévoyez un voyage, un examen à venir ?

Vérifiez la validité de vos titres d'identité et anticipez !

Il est conseillé d'entreprendre vos démarches au moins 6 mois avant la date d'expiration de votre passeport ou carte nationale d'identité.

Pour simplifier votre démarche, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne (<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>). Il faut ensuite se rendre dans une Mairie équipée des dispositifs nécessaires. Cette Mairie ne dépend pas toujours de votre domicile.

1- Se connecter ou créer un compte

2- Renseigner le motif de la pré-demande. Le motif est essentiel pour déterminer le contenu des informations nécessaire à la pré-demande. Il ne sera plus modifiable par la suite

3- Renseigner l'état-civil

4- Renseigner la nationalité

5- Compléter l'adresse et les informations de contact. Le numéro de téléphone renseigné lors de votre demande servira uniquement à envoyer un SMS pour vous avertir de la disponibilité du titre.

6- Valider la pré-demande : Relisez soigneusement les informations de votre récapitulatif. Une fois validée, la pré-demande **ne pourra plus être modifiée** et toute erreur risque d'entraîner l'échec de la procédure de délivrance de votre titre

7- Conserver le numéro de pré-demande et/ou le QR code. Ces éléments vous seront nécessaires lors de votre passage en mairie. Vous devez **conserver le n° de pré-demande et le présenter** au moment de la validation de votre pré-demande en mairie. Attention la **pré-demande réalisée en ligne est valable 12 mois**. Vous devez finaliser votre demande avec un RDV en mairie dans ces 12 mois.

8- Prendre RDV dans une Mairie habilitée. N'oubliez pas de **présenter votre n° de pré-demande** : sans ce numéro vous devrez remplir un formulaire cerfa pour valider votre demande.

9- Préparer les pièces justificatives pour votre RDV en Mairie habilitée.

10- Connectez-vous sur votre espace ANTS, avec votre numéro de demande remis par la Mairie afin de suivre l'avancement de votre demande



RECENSEMENT MILITAIRE

Comment faire ?

Il suffit de se présenter à la Mairie de son domicile, muni des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Numéro de téléphone et adresse mail
- Un justificatif de domicile

Le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté est exigé dans les pièces à fournir jusqu'à l'âge de 25 ans pour :

- Vous inscrire à différents concours et examens
- Vous inscrire à l'examen du permis de conduire
- Être inscrit d'office sur les listes électorales dès vos 18ans.

Il faut savoir que le délai entre la date de recensement en Mairie et la date de convocation à la JDC est de 4 à 12 mois.

Après le recensement, il faudra compter 4 mois afin de pouvoir créer son compte sur le site « majdc.fr »



DECHETTERIES

Accès : le badge d'accès en déchetterie est réservé aux particuliers résidant parmi les 129 communes de la Haute-Saintonge. Un seul badge par foyer est attribué. Les sacs jaunes sont en libre service à côté de la machine à pain.

Merci de penser aux autres !

Horaires des déchèteries

Déchèterie d'Arthenac <small>Les Fontaines blanches - 17 520 Arthenac Tél./Fax. 05.46.49.79.90</small>			Déchèterie de Lorignac <small>Les Terniers des Caves - 17 240 Lorignac Tél./Fax. 06.88.38.12.85</small>		
Horaires été & hiver			Horaires été* & hiver		
Matin	APM		Matin	APM	
L	Fermé	Fermé	L	Fermé	Fermé
M	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}	M	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
M	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}	M	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
J	Fermé	Fermé	J	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
V	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}	V	Fermé*	Fermé*
S	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}	S	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
D	Fermé	Fermé	D	Fermé	Fermé

Pour pouvoir bénéficier de votre badge :

Il suffit de remplir et retourner la demande de badge soit :

- Par mail : service-om@haute-saintonge.org
- Par courrier à l'adresse suivante :

Communauté des Communes de Haute-Saintonge
Service Gestion des déchets
7, rue Taillefer
17500 JONZAC

- A déposer en déchetterie

Pour toutes questions, vous pouvez Contacter le service au 05 46 48 78 34.

Déchèterie de Montendre <small>ZI du Léopard - 17 130 Montendre Tél./Fax. 05.46.49.08.78</small>		
Horaires été & hiver		
Matin	APM	
L	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
M	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
M	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
J	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
V	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
S	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
D	Fermé	Fermé

Déchèterie de St-Agulin <small>La Bécaisse - 17 360 St-Agulin Tél./Fax. 05.46.70.43.64</small>		
Horaires été & hiver		
Matin	APM	
L	Fermé	Fermé
M	Fermé	Fermé
M	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
J	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
V	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
S	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
D	Fermé	Fermé

Déchèterie de Guitinières <small>6, rte Pont Richaud - 17 500 Guitinières Tél./Fax. 05.46.48.32.81</small>		
Horaires été & hiver		
Matin	APM	
L	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
M	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
M	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
J	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
V	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
S	9 ^{h00} -12 ^{h30}	14 ^{h00} -17 ^{h30}
D	Fermé	Fermé

A COMPTER **DU LUNDI 20 JUIN 2022,**

LE BADGE DEVIENT **OBLIGATOIRE** SUR TOUTES LES DECHETTERIES. SEULES LES PERSONNES MUNIES D'UN BADGE SERONT ACCEPTÉES.

PENSER A FAIRE LA DEMANDE DE VOTRE BADGE D'ACCES.

Rapprochez vous de l'agent de déchetterie pour vous procurer le formulaire de demande de badge.

Merci de votre compréhension

LOI ANTI-GASPILLAGE

CE QUI VA CHANGER EN 2024

À partir du 1er janvier 2024

LES BIODÉCHETS

(restes alimentaires, déchets biodégradables...)

N'IRONT PLUS DANS LE SAC NOIR ET DEVRONT ÊTRE COMPOSTÉS.

OU TROUVER UN COMPOSTEUR ?
Les composteurs individuels **SONT FOURNIS GRATUITEMENT AVEC BIOSEAUX** sur simple demande auprès de :
- Votre mairie
- La communauté de communes
05 46 48 78 34 ou service-om@haute-saintonge.org

JE N'AI PAS DE JARDIN, COMMENT FAIRE ?
Des sites de compostage partagés seront prochainement mis en place dans vos communes, avec un accompagnement spécifique.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU SURVI DU COMPOSTAGE PARTAGÉ, OU VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
Contactez le service déchets service-om@haute-saintonge.org

POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

1

DU VERT
MATIÈRES HUMIDES

Épluchures, restes de repas, herbes, tontes...

2

DU BRUN
MATIÈRES SÈCHES

Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...
Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !

3

DE L'AIR

Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.

4

DE L'EAU

Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !

5

COMPOST

Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !

Compost : la recette !

Pour un bon compost, il nous faut :

50%

1 DU VERT
MATIÈRES HUMIDES

Épluchures, restes de repas, herbes, tontes...

⚠️ **Interdit :** ossements, déchets agricoles, produits chimiques, produits dangereux, déchets de bois.

⚠️ **Interdit :** mégots, sacs, matières recyclables, RWV...

50%

2 DU BRUN
MATIÈRES SÈCHES

Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...
Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !

3

DE L'AIR

Grattez et brassez votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.

4

DE L'EAU

Maintenez une humidité suffisante. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !

Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !



CALENDRIER 2024 DES COLLECTES

JARNAC-CHAMPAGNE / NEUILLAC / STE-LHEURINE / NEULLES

ORDURES MENAGERES
à partir de 4h

SACS JAUNES
à partir de 4h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur
<https://www.haute-saintonge.org/dechets/les-collectes>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 V	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 S	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M		31 D		31 V		31 M	31 S	31 J	31 J	31 M	31 M

COMMISSION BATIMENTS :

Comme les années passées, la salle des fêtes est louée quasi tous les weekends pour des thés dansants.

Le calendrier 2024 est complet. Ceux qui désirent louer la salle pour des manifestations dans l'année 2025, peuvent venir réserver sans tarder début 2024 auprès de la mairie.

Dans la petite salle au dessus de la mairie, les employés communaux ont vitrifié le parquet.

A la suite des tempêtes de cette fin d'année, les toitures des bâtiments ont souffert. L'entreprise Roland Gouin d'Archiac est venue établir un devis pour leur réfection.

La cantine a reçu quelques travaux de remise aux normes et investissements: achat d'un lave vaisselle, d'un four, plaque inox sur le plan de travail a été installée.

Les travaux de la MAM (Maison d'Assistante Maternelle) et du futur salon de coiffure et esthétique avancent bien. Prévision d'ouverture courant 1er semestre 2024. A ce jour, deux assistantes maternelles ont postulé.

L'ESAT de St Germain de Lusignan est venue pour tailler les marronniers autour de l'Eglise.

Daniel et Carine ont réparé et installé les décorations de Noël dans le bourg et dans la vitrine de la salle des fêtes.

Je vous souhaite une belle année 2024.

Patrick VERNIAUD

COMMISSION LOGEMENTS :

En cette année 2023, la commission des logements a beaucoup investi dans les logements qui sont actuellement tous loués.

Le parc étant vieillissant, nous nous efforçons de refaire des logements aux grès des départs des locataires.

Plusieurs éléments d'équipements, d'ornement ou de structures ont été rénovés ou le seront en 2024, en fonction des finances et des revenus locatifs.

La commission logements vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'années et vous transmet leurs meilleurs vœux 2024.

COMMISSION VOIRIE :

Notre réseau de plus de 25 kilomètres de voirie communale a été quelques peu malmené par la sécheresse (fissures du revêtement) et excès de pluie fragilisant les accotements.

Le passage du « point à temps » un peu tardif, dû au retard du syndicat de la voirie, aura permis d'obstruer les fissures avant la grosse période pluvieuse.

L'entretien des accotements et fossés est géré dans un esprit du respect de la flore et de la faune, nous renouvelons aux viticulteurs le respect des aboutures : les chemins ne sont pas les chantiers de vos vignes.

Quelques curages de fossés sont à prévoir.

COMMISSION CIMETIERE :

Pour cette année 2023, la commission cimetière a procédé à la reprise de concessions.

Huit emplacements ont pu être libérés, permettant ainsi de proposer des concessions dans notre cimetière saturé.

Une procédure de reprise de concessions a été initiée en décembre et se prolongera en 2024.

Le jardin du souvenir a été en parti aménagé et sera finalisé en 2024.

La commission cimetière vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

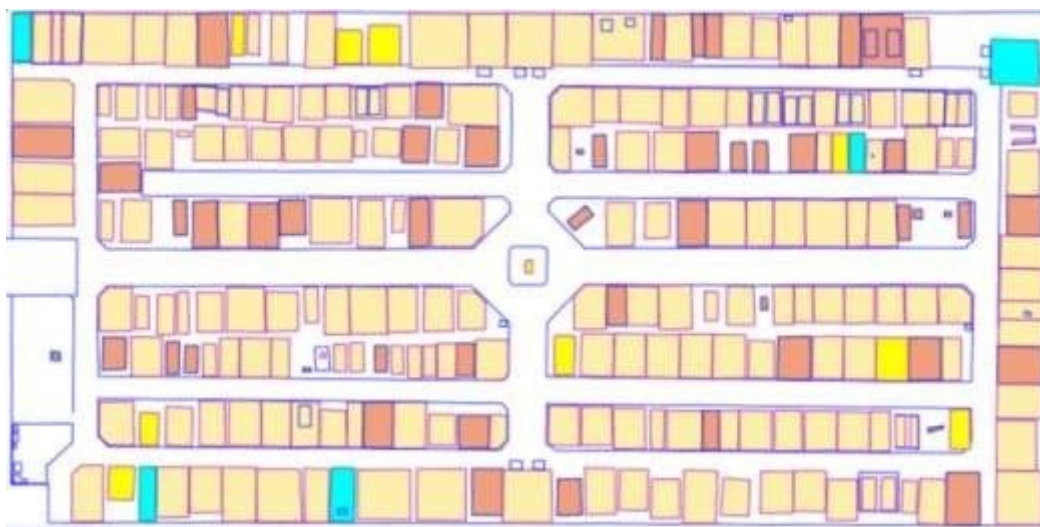
Il a été constaté que de nombreuses tombes sont en état d'abandon. Aussi, afin de disposer de concessions libres pour ceux qui le souhaitent, mais également pour améliorer l'état général du cimetière, la commune a lancé une **procédure de reprise des concessions abandonnées**.

Cette opération, légalement prévue par les articles L.2223-17, L.2223-18 et R.2223-12 à R.2223-23 du code général des collectivités territoriales, **consiste à constater l'état des concessions perpétuelles non entretenues montrant de sérieux signes d'abandon, par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles.**

Ces concessions doivent avoir plus de 30 ans d'existence et la dernière inhumation doit remonter à plus de 10 ans.

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droits. Mais, dans la plupart des cas, les concessionnaires de ces concessions perpétuelles sont décédés et nous n'avons plus d'ayant-droit connus pour assurer l'entretien des tombes qui se délabrent.

Nous recherchons donc les descendants et ayants-droits de ces sépultures et comptons sur la participation active des sainte-lheurinois pour informer les proches ou les familles ayant déménagés.



Concessions / emplacement et bénéficiaires :

A006 : ARTHUS Célestin	B009 : GEOFFROY épouse BOUCHET Martial	D037 : Inconnue
A010 : DUPOY Félicien	B021 : FAGOT Lucien	E005 : VILAIN Pierre
A016 : PALLISSIER Eugène	C004 : BOSSUET Emilien	E020 : DROUIN Guy
A022 : BARDET Camille et Eugène	C014 : CAMPS Firmin	F005 : Inconnue
A033 : Inconnue	C015 : BOUTIN Ludovic	F010 : Inconnue
B001 : CHARRIER André	D006 : CLUZEAU Alcide	F014 : Famille MALIBAS-DROUET
B003 : BOUCHET épouse BAURE Albertine	D015 : DEROUET épouse CLUZEAU Alcide	G012 : LAUMONE épouse VERDOIS Marie
B004 : BRIFFAUD Juliette	D035 : FRADIN Olga	I018 : MARTIN Jean-Jacques

Mr le Maire a tenu un discours d'hommage avant de déposer une gerbe de fleurs et de respecter une minute de silence.



Un grand remerciement aux personnes présentes, qui entretiennent le devoir de mémoire. .

Il est triste de constater, que chaque année, nous sommes de moins en moins nombreux présents, à nous recueillir, quelques minutes, devant tous ces noms, qui sont des personnes qui se sont battues pour notre pays, pour la France.

Pour ne pas les oublier, voici une lettre, d'un jeune Français, qui, depuis les tranchées de Verdun, a écrit une lettre à sa « bien-aimée »



PIERRE, 26 NOVEMBRE 1916, VERDUN

Ma bien-aimée,

Je n'ai pas eu beaucoup d'occasion pour vous écrire depuis mon retour sur le front mais si je vous écris en ce jour c'est pour vous expliquer la dureté et la violence de cette guerre. La bataille de Verdun est la pire que j'ai connue, non seulement physiquement car nous sommes restés huit jours sans dormir mais aussi mentalement : la puanteur des cadavres est devenue insupportable et je ne souhaite à personne de voir ce que j'ai pu voir ; nos amis, nos pères, nos frères, ils sont morts sous nos yeux et il n'y a pas de mot pour décrire cela. Les maisons, les écoles, les églises, il ne reste plus rien, tout a été ravagé, saccagé par les marmîtes, les arbres aussi sont maintenant inexistantes. Il n'y a en fait plus aucune vie à cet endroit car tuer des êtres humains, ce n'est pas une vie... S'ajoutent à cela, la boue, le froid, la pluie et malheureusement nos compagnons allongés sur le sol... Il devient impossible de marcher dans notre nouvelle et peut-être dernière « demeure »... Il faut lutter pour survivre, prier pour que les rats ne mangent pas le peu de pain que l'on peut avoir, que les poux n'envahissent pas notre corps ou encore que la boue ne s'incruste pas dans le petit bol de soupe que l'on a. Le plus dur à supporter je pense est le froid ; le manque de chaleur est irremplaçable, les couvertures que l'on peut nous donner sont grignotées par les rats. L'hygiène est aussi déplorable, si vous saviez ce que je donnerais pour prendre une douche ! Il faut aussi que l'on porte des masques à gaz, j'ai entendu dire que les civils aussi en portaient ? Cela est préférable, nous lançons désormais du gaz sur l'ennemi, plus efficace d'après là-haut...

Je dois vous avouer que je n'ai plus beaucoup d'espoir en ce qui concerne la liberté, je n'ai même plus du tout d'espoir. Je souffre... Comment vais-je survivre ? Je n'y arriverai pas. Votre présence me manque énormément. Mon sang coule encore et encore... Pourquoi en suis-je arrivé là ? Embrassez bien mes parents pour moi et les vôtres aussi, dites-leur bien que je suis sincèrement désolé de ne pas être revenu. Embrassez aussi ma petite Juliette et dites à Jean que son père était un héros. Et vous, ma douce, je suis malheureux de vous faire mes adieux sur un bout de papier, restez forte, ne m'oubliez pas. Votre amour qui pense à vous et qui vous aime de tout son cœur.

Le Dimanche 7 Janvier, s'est tenu la cérémonie de vœux.

Cette cérémonie est un instant très apprécié par le Maire, par son conseil municipal mais également par les habitants.

C'est l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants, de faire un point sur les projets à venir, sur le bilan de l'année passée et surtout, pour se retrouver et échanger un moment convivial.

Cette année, l'assistance a été plus nombreuse que d'autres années, au plus grand plaisir des nos élus !

Nous avons eu l'honneur de recevoir nos vice-présidents Département de la Charente-Maritime :

Christophe CABRI (qui est également Maire de Jonzac) et Chantal GUIMBERTEAU (qui a exercé au sein de la Mairie de Sainte-Lheurine, il y a quelques années, comme secrétaire de Mairie).

Cette cérémonie a également permis de parler de nos écoles, très importantes pour la survie de nos communes rurales, où sont rentrés, cette année, 21 nouveaux enfants de maternelle.

Le discours ne pouvait pas se dicter sans parler du GROS projet de la commune : la construction d'un salon de coiffure et d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Les porteuses de projets ont été présentées.

Un point d'honneur également sur l'importance de la pérennité économique du Cognac car la Commune est occupée par 25 exploitations viticoles qui eux-mêmes occupent 900 hectares du territoire de Sainte-Lheurine.

Une fois les discours terminés, les invités ont pu déguster des petits fours salés et pour l'occasion, jour d'épiphanie, des galettes !

Nous vous renouvelons tous nos meilleurs vœux et espérons vous voir aussi (même plus !) nombreux l'année prochaine !



Δ Rappel du contexte de l'élaboration

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est le document réglementaire ayant pour objectif de déterminer les conditions de constructibilité et d'utilisation du sol sur la commune pour ces 10 prochaines années, est en cours d'élaboration. Ce dernier est devenu un outil essentiel pour les collectivités qui sont invitées à se doter de document d'urbanisme modernes.

Ce PLU communal intègrera ainsi toutes les grandes évolutions législatives de ces dernières années (Les lois GRENELLE, ELAN, CLIMAT ET RESILIENCE...) ainsi que les orientations du **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT) élaboré en 2020 à l'échelle des 129 communes de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge.

Le PLU est un document de projet ambitieux qui aborde le territoire dans toute sa complexité : fonctionnement écologique, enjeux paysagers, protection du patrimoine, évolution démographique, capacité des équipements, développement économique...

La démarche d'élaboration du PLU a d'ailleurs été lancée en parallèle avec de nombreuses communes de la CDCHS pour garantir une approche globale permettant de mieux appréhender les dynamiques du territoire et une cohérence d'ensemble des projets.

Δ Le contenu du document

Le PLU se compose de plusieurs pièces. Il contient en particulier une pièce principale, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** dont découlent le zonage et le règlement.

Leur élaboration s'opère progressivement en commençant par la rédaction du rapport de présentation et sa partie diagnostic...



Δ Le déroulement de l'étude

Il s'agit d'une procédure qui durera plusieurs années rythmées, à chaque grande étape, par des échanges avec les personnes publiques associées, c'est à dire les services de l'Etat, les chambres consulaires notamment la chambre d'agriculture ou encore les services de la Communauté de Communes.

Les études PLU ont débuté en mai dernier, plusieurs réunions de travail en commission ainsi qu'avec la CDCHS ont été conduites et ont permis de préciser les enjeux du territoire. Cette phase est en cours de finalisation. Elle se poursuivra par la définition des grandes orientations du PLU à travers son **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**. Cela consiste à travailler sur un projet de territoire avant de définir un zonage et un règlement. Cette phase devrait s'étaler sur les 6 prochains mois et donnera lieu à un échange avec la population lors d'une réunion publique.

Mais d'ici là, n'hésitez pas à poser vos questions directement en mairie, un registre de concertation est mis à votre disposition et des documents de travail seront progressivement consultables.

La liberté a ses limites : en prendre trop c'est empiéter sur celle de l'autre. Que chacun respecte la loi en place, c'est la première politesse que nous devons à notre voisin.

Attention aux dépôts sauvages, au vandalisme, aux nuisances sonores, aux stationnements gênants et dangereux, aux excès de vitesse et autres infractions.

Le respect, la considération, le civisme, l'attention aux autres, tout comme la politesse ou la courtoisie, sont autant de comportements qui nous permettent de vivre ensemble, en société.

Respecter l'autre, c'est simple comme bonjour, un petit mot qu'on a tendance à oublier. Et si on rajoute le sourire, alors on peut sûrement en avoir un en retour.

Respecter l'autre, c'est respecter le travail des employés communaux qui passent trop de temps à ramasser des bouteilles vides, des papiers et à réparer le mobilier urbain dégradé.

Respecter l'autre, c'est aussi respecter notre cadre de vie : en jetant son mégot et son mouchoir dans la poubelle, en ramassant ce que son chien laisse sur le trottoir ou la route, en garant sa voiture aux seuls endroits prévus, en laissant dormir ses voisins, etc... Ces quelques efforts ne coûtent pas grand-chose et apportent beaucoup au bien vivre ensemble !



Un dépôt sauvage a été récemment constaté !

Il en va de même pour le cimetière. Merci de ne pas jeter n'importe où !

Merci de nous respecter, de vous respecter !

<p>Des gestes simples !</p>		<p>Je taille mes haies régulièrement</p>	<p>En voiture, je roule cool</p>		
<p>Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs</p>	<p>La nuit, je baisse le son</p>		<p>Je tiens mon chien en laisse</p>	<p>Je ne laisse pas les déjections de mon chien sur les trottoirs</p>	<p>Je bricole et je tonds ma pelouse aux heures autorisées</p>
	<p>J'utilise les toilettes publiques</p>	<p>Je respecte la réglementation sur les chiens dangereux</p>			<p>J'amène mes déchets encombrants à la déchèterie Je ne les dépose pas au pied des conteneurs !</p>

Jonzac & son canton



SAINTE-LHEURINE

Les collégiens à la découverte du moulin de Sainte-Lheurine

Lundi 25 septembre, les classes de 6^e du collège d'Archiac, ont effectué une randonnée de deux heures à travers le paysage haut-saintongeais. Direction : Sainte-Lheurine. Les élèves ont notamment visité l'église, avec les explications de leurs professeurs d'histoire. Ces derniers ont pris leurs pique-niques au pied de l'édifice situé au milieu des vignes et construit au XIX^e siècle, avec une vue imprenable sur le bocage charentais. ■

Les élèves ont profité d'un soleil radieux. ©DR



La véritable histoire du moulin d'Arthus (histoire imaginée par les 6ème Hercule)

Il était une fois, au XIX^e siècle, à Ste-Lheurine, en Charente-Maritime, un moulin. Il était habité par deux frères: Arthur et Marcus. Ils l'avaient hérité de leur père. Ce moulin était perché en haut d'une colline et entouré de vignes.

Les deux frères étaient meuniers et passaient leurs journées à travailler le blé. Les ailes, entraînées par le vent, actionnaient la meule tournante sur la meule dormante. Ainsi, les grains de blé étaient écrasés, ce qui séparait la belle farine du son. Arthur et Marcus vivaient heureux, fiers de leur travail.

Mais, un jour que Jupiter était en colère pour on ne sait quelle raison, de sa foudre, il frappa le moulin des deux frères. Celui-ci résista de son mieux. Cependant, quand le tonnerre cessa de gronder, les meuniers ne purent que constater les dégâts. Quel désastre! Il ne restait que des ruines. Plus de toit, plus de murs.

Arthur et Marcus étaient désespérés et ne comprenaient pas ce qui venait de leur arriver. Ils ne se sentaient pas la force de tout reconstruire.

Alors qu'ils étaient assis et qu'ils se lamentaient, un être apparut comme par enchantement. Il était beau comme un dieu, et tellement grand, et tellement musclé. Il se présenta aux deux frères en ces mots:

-Je suis Hercule et je viens réparer les erreurs de mon père. J'ai eu la chance à maintes reprises de goûter votre farine. En effet, les paysans de votre canton m'ont souvent fait des offrandes: du pain et des gâteaux faits avec votre farine.

Quel délice! Je veux vous aider à reconstruire votre moulin.

Dès le lendemain, ils purent refaire de la farine avec les gerbes de blé que leur apportèrent les paysans voisins. Leur existence reprit son cours, comme avant.

Hercule venait régulièrement leur rendre visite et devint leur ami.

Pour lui rendre hommage, après la victoire du dieu contre le taureau du roi de Crète, les deux frères forgèrent une girouette sur laquelle ils placèrent un taureau.

Par un soir d'hiver, Arthur mourut de vieillesse. Marcus, inconsolable, ne lui survécut que quelques jours.

Hercule, pour leur rendre hommage à son tour, nomma le moulin, le moulin d'Arthus.

Il se dit, dans la campagne environnante, que parfois, malgré les années qui ont passé, Hercule revient au pied du moulin pleurer ses deux amis.

Peut-être aurons-nous la chance de l'apercevoir aujourd'hui? Qui sait?

Les élèves de 6ème Orphée ont quant à eux récités des haikus (poème traditionnel japonais), qu'ils avaient écrits et appris

Les élèves de 6ème Ulysse ont récité : - "Chaleur" d'Anna de Noailles

- "Avril" de Gérard de Nerval

- "Voici que la saison décline" de Victor Hugo

- "L'air en conserve" de Jacques Charpentreau

- "Il a plu" de Charles Guérin

- "Le jardin mouillé" d'Henri de Régnier

- "A Aurore" de George Sand



Jonzac & son canton



SAINTE-LHEURINE

Un nouveau bâtiment pour un premier commerce

La commune de 519 âmes est en train de finaliser son projet de proposer un nouvel établissement où cohabiteront des assistantes maternelles, des associations et un salon d'esthétique.

À Sainte-Lheurine, il y a le moulin Arthus, l'église romane ou encore la salle des fêtes avec une vue imprenable sur les vignes charentaises. À Sainte-Lheurine, il y aura dorénavant, d'ici février 2024, un bâtiment tout neuf, construit à deux pas de la mairie. Chose étonnante, les nouveaux murs communaux accueilleront à la fois la maison des associations, une maison des assistantes maternelles... Et un salon d'esthétique.

Le projet du bâtiment est né au cœur du conseil municipal, il y a deux ans. Pour comprendre, il faut remonter au début des réflexions sur le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) de Sainte-Lheurine. « Il y a un vrai dynamisme qui s'opère autour de la commune, des nouvelles entreprises et des projets, explique Jean-Pierre Mariau, maire de la commune. Des jeunes viennent s'installer dans des bourgs comme Sainte-Lheurine avec des demandes bien particulières, pour un cadre de vie de personnes actives. »

Réunir les activités

Parmi les demandes : une nouvelle garderie pour enfant. L'idée de la création d'une maison d'assistante maternelle (MAM) a germé. Douze enfants pouront y être accueillis. Mais problème : ce projet, s'il peut être accompagné par la sous-préfecture, n'est pas finançable par le Département.

Sainte-Lheurine, un village d'avenir? *

La commune souhaite faire partie du nouveau programme mis en place par l'État : Village d'avenir. La commune serait accompagnée par un chef de projet missionné par l'État, dans le montage de ses dossiers de demandes de subventions par exemple. Le but de Village d'avenir : assurer une cohésion des territoires.

« Il y a sept associations à Sainte-Lheurine et elles n'avaient pas de lieux pour se réunir à part la mairie, développe Jean-Pierre Mariau. Alors on a eu l'idée de réunir, dans un même nouveau bâtiment, à la fois une MAM et une maison des associations. » Création d'une nouvelle maison des associations, qui elle, peut être en partie subventionnée par l'État.

D'une superficie d'environ 250 m², l'établissement a un coût global de 400 000 euros. Nouvelle surprise qui est venue se greffer au projet : l'installation d'un salon d'esthétique, premier commerce de Sainte-Lheurine depuis bien longtemps. « C'est une habitante du village, coiffeuse, qui a manifesté son envie de créer son propre salon », explique le maire.

« Être maire, c'est être visionnaire »

Si Jean-Pierre Mariau, édile de sa commune depuis 28 ans, est un vieux loup de mer en matière de politique locale, il n'en reste pas moins un maire ancré dans son temps. « Être maire, c'est être un visionnaire. On travaille le PLU en fonction par exemple du développement de l'aéroport à Jonzac, des projets de mobilités. On a la chance d'avoir des écoles de campagne et des services de proximité qui fonctionnent bien. Il faut les conserver et les valoriser pour augmenter notre dynamisme. »



Jean-Pierre Mariau est maire de Sainte-Lheurine depuis 1995. © C.D.

Les travaux du nouveau bâtiment communal ont débuté au mois d'avril 2023, pour se terminer d'ici la fin de l'année. Le maire espère voir « les activités débiter d'ici février 2024 ». À la suite de

ce projet, la commune est en pleine réflexion pour d'éventuelles nouvelles constructions, comme la création de deux lotissements d'habitations. ■

Cyriane Duthoit



Les travaux ont démarré au mois d'avril dernier. ©C.D.

* Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, Villages d'avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.

Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

FOCUS Sur « les villages d'avenir » page suivante !

Annoncé le 15 juin 2023, le plan « France Ruralités » vise à répondre de manière adaptée aux besoins des territoires ruraux. Ce plan découle d'une démarche d'évaluation et de bilan lancée depuis juillet 2022 autour de l'Agenda rural. Les résultats de cette évaluation ont conduit à la création de France Ruralités, fruit d'une collaboration entre le Gouvernement et les collectivités territoriales. Son ambition est d'améliorer le quotidien des Français vivant en zone rurale.

Porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ce plan se découpera en quatre axes dont l'un d'eux est le programme « Villages d'Avenir » qui vient soutenir davantage les communes rurales dans la conduite de leurs projets.

Jarnac-Champagne fait partie des 18 communes retenues en Charente-Maritime et est donc commune référente. Sainte-Lheurine étant dans le périmètre, notre commune se joint à notre commune Lauréate pour former un groupe.

I – Qu'est-ce que « Villages d'Avenir » ?

Le programme « Villages d'Avenir » vise à aider des communes rurales, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie. Il vise en particulier à :

- accompagner les communes dans la conception et la réalisation de leurs projets, en lien avec le projet de la commune et de l'intercommunalité auquel elle appartient ;
- diffuser la connaissance et favoriser la mobilisation des dispositifs et outils déjà mis en œuvre par l'État, ses opérateurs, les collectivités territoriales et les acteurs privés présents du territoire ;
- mieux assurer la prise en compte, dans la mise en œuvre de ces projets, des objectifs poursuivis par l'État et les collectivités en matière de cohésion des territoires et de transition écologique.

Concrètement, des communes ou groupes de communes volontaires, porteurs d'un projet se traduisant par la conduite de projets d'aménagement et d'équipement répondant aux besoins de leurs habitants intègrent le programme « Villages d'Avenir ». Les communes bénéficiaires réalisent, avec l'appui de l'ANCT, un diagnostic initial leur permettant d'identifier les projets qu'elles souhaitent voir accompagnés. Enfin, les communes sont accompagnées par l'un des deux chefs de projets du département dans la conception et la réalisation des projets en question.

II – Un diagnostic initial ?

Une fois entrées dans le programme, les communes bénéficiaires doivent arrêter une feuille de route pour la durée de leur accompagnement. Elle doit permettre d'identifier les projets prioritaires que la ou les collectivités souhaitent conduire pour leur développement à cinq ans. Ces projets peuvent relever de l'ensemble des champs du développement local : habitat, mobilités, services au public, transitions écologique et énergétique, gestion de l'eau, attractivité économique, patrimoine, numérique...

Afin de définir cette feuille de route, un accompagnement initial sera proposé aux communes bénéficiaires. Elle se matérialise par la rédaction de « fiches projets », en nombre limité, correspondant aux projets prioritaires identifiés à l'occasion du diagnostic initial. Ces fiches doivent permettre de spécifier les besoins exprimés par les collectivités et d'identifier les étapes et conditions à remplir pour aboutir à la réalisation des projets (financement, ingénierie, passation d'un marché...).

III – Quel accompagnement ?

Chaque commune ou groupe de communes bénéficiaires aura un chargé de projet désigné dont l'accompagnement débutera à l'issue du diagnostic initial. Il aidera les bénéficiaires à :

- mobiliser l'ingénierie nécessaire à la définition du projet et à la formulation d'un avant-projet sommaire ;
- identifier les moyens de financement publics ou privés susceptibles de venir soutenir le projet ;
- préparer la rédaction du cahier des charges et la passation des marchés publics qui serviront de vecteur à l'opération ;
- en lien avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage, suivre la réalisation du projet dans la phase de travaux.

L'accompagnement des bénéficiaires a vocation à durer, en fonction des besoins identifiés, entre 12 et 24 mois.



LA MAISON DE L'ÉNERGIE VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT

DANS VOTRE PROJET DE

RÉNOVATION DE L'HABITAT

PERMANENCES
PONS, JONZAC,
MONTENDRE ET
MONTGUYON



CONSEILS TECHNIQUES

Confort, Économies d'énergie, Isolation, Chauffage, Photovoltaïque, etc.

AIDES FINANCIÈRES

Rénovation énergétique, Maintien à domicile, etc.

MAISON DE
L'ÉNERGIE
DE JONZAC



05 46 04 84 51

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H

ENERGIE@HAUTE-SAINTONGE.ORG

HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/OPAH

JONZAC, LIEU-DIT HEURTEBISE, DERRIÈRE LES THERMES.





Enedis & Vous en Charente-Maritime

L'élagage, un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité !

Les récentes tempêtes en Charente-Maritime ont provoqué la chute de nombreux arbres, entraînant des dommages sur le réseau de distribution électrique. Ces dommages ont été aggravés par un manque d'entretien des arbres à proximité des lignes, soulignant ainsi l'importance de l'élagage pour garantir la qualité de l'acheminement de l'électricité et assurer la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

« Pour la sécurité de tous,
pour éviter des coupures d'électricité »



Le saviez-vous ?


- Un arbre qui tombe sur une ligne, c'est environ **4 heures sans électricité** pour les clients concernés.
- Des branches qui touchent les lignes génèrent des **microcoupures** et peuvent perturber l'alimentation d'environ 1000 clients.

Qui est en charge de l'élagage ?

Le propriétaire de végétations qui causeraient des dégâts sur le réseau électrique pourra voir sa responsabilité engagée en cas de **dommage chez des clients**. Le maire, en vertu de ses pouvoirs de police est fondé à rappeler ses obligations aux propriétaires.



La sécurité, une priorité !

 Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une Déclaration de projet de Travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux.

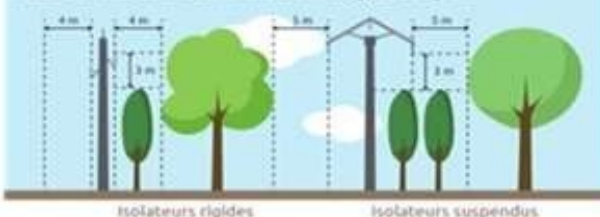
Dans certains cas, Enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

- ✗ Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé ;
- ✗ Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes ;
- ✗ Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne ;
- ✗ Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne ;

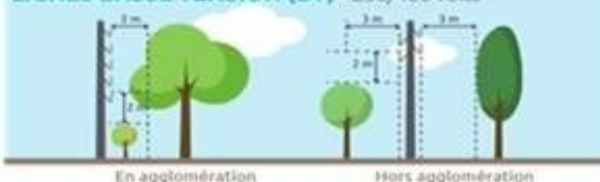
Si un arbre menace une ligne, prévenez le service dépannage d'Enedis au **09 726 750 17**.

LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : les distances varient selon les types de lignes.



LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



LE PIEGEAGE DU FRELON ASIATIQUE (*Vespa velutina*)

Pour lutter contre le frelon asiatique, sa capture peut être réalisée à partir du **15 février** pour freiner sa prolifération.

UNE REINE FONDATRICE PIÉGÉE = UNE COLONIE ÉVITÉE



Le *Vespa velutina* se distingue par sa coloration sombre, de plus l'extrémité de ses pattes est jaune. Les nids sont généralement sphériques à piriformes (poire) et peuvent atteindre une hauteur de 80 centimètres pour 60 cm de largeur.

Un piège sélectif

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, de petits trous (Environ 5 mm) couronnent les pièges.

Mode d'utilisation :

- Au fond de ce piège, versez de l'alcool et du sirop (sucre)**
 - 1 verre de bière, vin blanc..
 - 1 trait de sirop (cassis, framboise...)

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50 ou 2 mètres, il est recommandé d'assurer une surveillance régulière.



Emplacements préférés :

- Abord des ruchers
- Proximité des anciens nids (rayon de 200 m)

Jusqu'au 1^{er} juin, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques, passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc...). **Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.**

Salaires 2024 : Il y a du nouveau !

Evolution du SMIC au 1er janvier 2024

Pour rappel, le SMIC (salaire minimum de croissance national) correspond au salaire horaire minimum légal en dessous duquel le salarié ne peut pas être rémunéré. Il s'applique à tout salarié majeur, quelle que soit la forme de sa rémunération (au temps, au rendement, à la tâche, à la pièce, à la commission ou au pourboire).

Le Smic est revalorisé chaque année au 1er janvier.

Il est indexé sur l'inflation mesurée pour les 20 % des ménages ayant les revenus les plus faibles.

La revalorisation du Smic est effectuée sur la base de la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire moyen des ouvriers et des employés.

Au 1er janvier 2024, le montant du SMIC augmente de 1,13 %. Il s'élève ainsi à 1 766,92 euros bruts par mois pour 35 heures hebdomadaires (décret n° 2023-1216 du 20 décembre 2023).

Salaires minima nationaux en production agricole et CUMA (Au 1er janvier 2024)

Comme indiqué sur la plateforme relative à la Convention nationale agricole à ce jour, la grille nationale des salaires en application de l'avenant 7 du 25 mai 2023 (arrêté d'extension JO 30/08/23) reste valide, aucun nouvel avenant n'ayant été adopté à date. Néanmoins et suite à l'augmentation du SMIC, les paliers 1 et 2 sont désormais à un taux horaire de 11,65 €.

COEFFICIENT DU POSTE	PALIER DE RÉMUNÉRATION	TAUX HORAIRE MINIMUM
9 à 11	Palier 1	11,65 €
12 à 16	Palier 2	11,65 €
17 à 24	Palier 3	11,78 €
25 à 35	Palier 4	12,03 €
36 à 51	Palier 5	12,56 €
52 à 73	Palier 6	13,15 €
74 à 104	Palier 7	13,92 €
105 à 143	Palier 8	14,88 €
144 à 196	Palier 9	16,11 €
197 à 270	Palier 10	17,84 €
271 à 399	Palier 11	20,30 €
400	Palier 12	23,20 €

Prix du travail à la tâche au 1er Novembre 2023 (dépt. 16 et 17)

Taille :
palier 3 (22 points)
Taille et tirage des bois :
palier 3 (22 points).
Tirage des bois :
palier 1 (9 points).
Attachage de vignes 2 lattes :
palier 2 (16 points).

NATURE DES TRAVAUX		HEURE /1000 PIEDS	PRIX /1000 PIEDS
Taille – Palier 3	Avec pré-taille	9,00	106,02 €
	Sans pré-taille	10,50	123,69 €
	Cordons palissés (pré-taillés)	11,00	129,58 €
	Cordons hauts (pré-taillés)	12,50	147,25 €
Taille et tirage des bois – Palier 3	Avec pré-taille et andain mécanique	15,00	176,70 €
	Sans pré-taille et andain mécanique	17,00	200,26 €
Tirage des bois – Palier 1	Avec pré-taille	7,00	80,64 €
	Avec pré-taille et andainage manuel	8,50	97,22 €
	Sans pré-taille et andainage manuel	10,00	115,20 €
Attachage des vignes 2 lattes – Palier 2	Avec assistance mécanique	4,50	52,24 €

Les négociations entre les entreprises, syndicats, élus ont considéré une équivalence horaire de pieds/heure, afin de définir un palier minimum. Des négociations salariales (savoir-faire, ancienneté, fidélité à l'entreprise, etc.) peuvent faire évoluer le numéro du palier dans la détermination de la rémunération.



Récolte 2023 : Commune de St LHEURINE

Exploitations avec son siège sur votre commune :

- Nombre = 37
- Evolution 2023 vs 2022 = Néant
- Superficie plantée moyenne (ensemble des cépages) par exploitation = 22,55 ha
- Evolution 2023 vs 2022 = + 0,38 ha

Vignes sur votre commune :

Nombre d'exploitations concernées = 73

Superficie plantée (ensemble des cépages) = 858 ha

Superficie en production (ensemble des cépages) = 820 ha

- Dont 815 ha en cépages aptes à produire du Cognac (768 ha affectés au Cognac)
- Dont 2 ha en cépages blancs non aptes à produire du Cognac
- Dont 3 ha en cépages rouges

Récolte (ensemble des cépages) = 114 313 hl Vol

- Dont 113 963 hl Vol en cépages aptes à produire du Cognac
- Dont 341 hl Vol en cépages blancs non aptes à produire du Cognac
- Dont 9 hl Vol volume en cépages rouges

Détail de la récolte par produit (ensemble des cépages)

- Cognac 111 541 hl Vol
- Pineau 6 hl Vol
- Vins de Pays 0 hl Vol
- Autres débouchés 2 766 hl Vol

Détail sur la récolte COGNAC

- Degré d'alcool moyen = 9,68 %/vol
- Rendement moyen en volume = 145,15 hl vol/ha
- Rendement moyen en alcool pur = 14,06 hl AP/ha

Positionnement de votre commune au sein de la Région Délimitée Cognac

- **N° 18** au niveau de la superficie plantée sur 499 communes
- **N° 19** au niveau de la récolte sur 499 communes

▶ DOSSIER

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : LES ÉCOGESTES À ADOPTER



Dans un contexte de hausse générale des coûts de l'énergie, et par conséquent de la hausse induite des charges locatives liée à la crise de l'énergie, vous trouverez ici quelques éco-gestes, simples à mettre en œuvre, qui, s'ils sont appliqués quotidiennement, vous permettront de réduire vos factures pour un style de vie plus durable !



Le chauffage représente 66% de la facture.

- Baisser la température d'un degré permet de réduire la consommation annuelle et la facture de 5 à 10%.
- Baisser le chauffage la nuit (16°).
- Maîtriser la température de chauffage des pièces ; autour de 19° dans les pièces à vivre et 18° ailleurs car les chambres et la salle de bains n'ont pas besoin d'une température élevée permanente.



Consommation électrique

- Lancer le lave-linge plein car un lave-linge qui fonctionne en demi-charge a besoin de plus du double d'énergie pour fonctionner.
- Choisir le cycle « éco » en heures creuses du lave-linge et du lave-vaisselle (le temps de trempage et le lavage est plus long mais l'eau est moins chauffée, or c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité).
- Laver son linge à 30° car chauffer l'eau demande une consommation d'énergie très importante (choisir de laver à 30°C au lieu de 40°C permet de diminuer sa consommation d'énergie de 30%). L'option « pré-lavage » augmente inutilement la consommation d'eau.

ATTENTION : le sèche-linge est l'un des appareils électroménagers les plus énergivores.

Bons réflexes pour économiser

- **Utiliser des ampoules LED** qui consomment peu d'électricité et durent longtemps.
- **Dégivrer régulièrement votre réfrigérateur**, dépoussiérer la grille située à l'arrière.
- **Dégivrer le congélateur** car 5 mm de givre, c'est + 30% de consommation.
- **Éteindre la box** chaque nuit.
- **Pour tout nouvel achat**, vérifier l'étiquette énergie.



Cuisine et salle de bains

- Utiliser des réducteurs de débits sur les robinets ainsi que des douchettes économes.
- Couvrir les casseroles lorsque vous cuisinez.
- Le temps de préchauffage du four ne doit pas excéder 10 mn.



Ne jamais boucher les grilles de ventilation, VMC et fenêtres, qui sont essentielles pour maintenir une bonne qualité de l'air dans votre logement.



La mise en route du chauffage pour les immeubles collectifs aura lieu courant octobre !

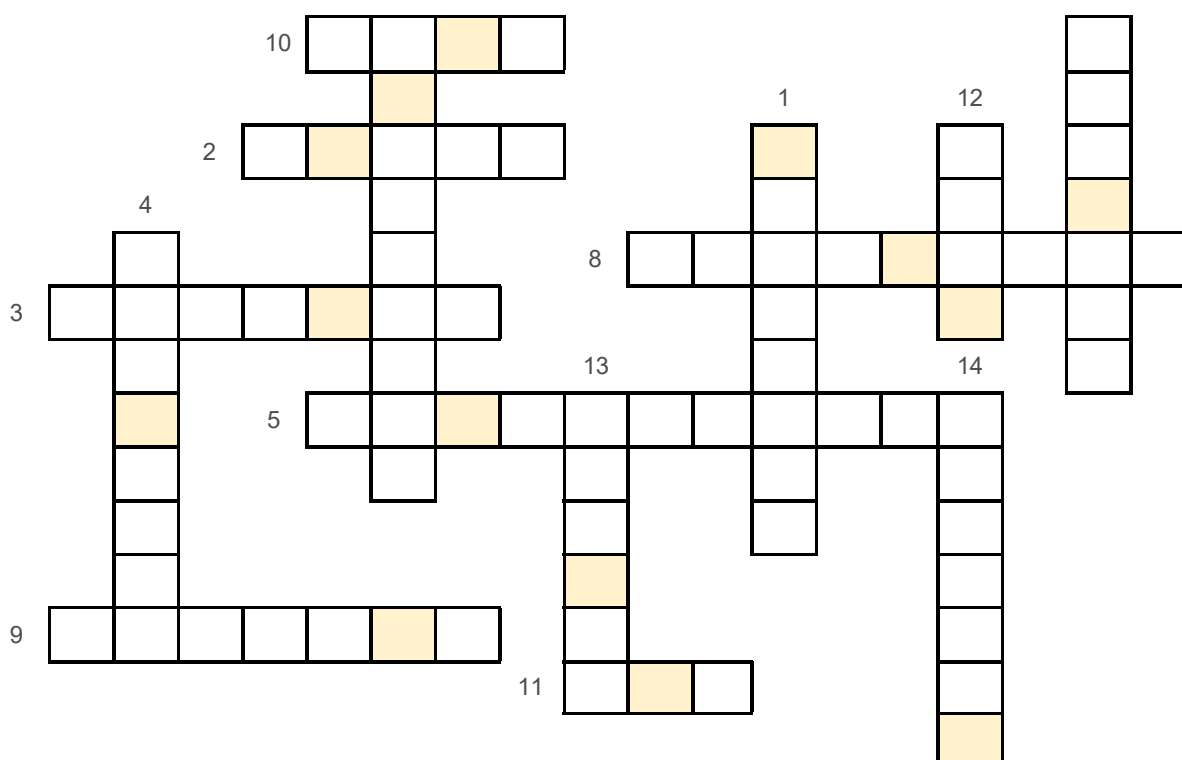


Le SLIME, c'est quoi ?

C'est l'abréviation de Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME). Cet outil de politique publique, avec lequel HABITAT 17 noue un partenariat, permet d'organiser et de coordonner ses actions de lutte contre la précarité énergétique sur son territoire, tout en apportant une aide concrète aux ménages. **L'action du SLIME, déployée sur la CdA de La Rochelle, est amenée à être étendue sur l'ensemble de la Charente-Maritime.**



Dans les prochaines années, nos chantiers de rénovation inscrits dans notre Plan Stratégique du Patrimoine (PSP), seront axés sur les travaux liés aux économies d'énergie. Il prévoit, pour les 10 années à venir, les travaux à engager sur le patrimoine d'HABITAT 17. En définitive, il constitue sa feuille de route.



Retrouvez les mots correspondant aux définitions et inscrivez-les, selon leur numéro, dans les cases ci-dessus. Reportez ensuite la case colorée dans les cases ci-dessous.

- 1 - Cette substance naturelle est présente dans le vin et le processus de sulfitage peut en ajouter davantage.
- 2 - Présent dans le grain du raisin (la peau et les pépins) comme dans la plupart des végétaux, cette molécule de type polyphénol donne de la structure et de l'équilibre aux vins rouges mais aussi des arômes et une couleur. Ils permettent également d'augmenter la garde d'un vin;
- 3 - C'est une maladie de la vigne (mais qui peut aussi se développer sur d'autres végétaux) qui provoque de gros dégâts sur les ceps; elle apparaît à la suite de périodes de chaleur et d'humidité. Elle nécessite de gros traitements plusieurs fois par an.
- 4 - Terre agricole plantée de vignes. Plus généralement, on emploie ce terme pour désigner une région viticole.
- 5 - Personne en charge de la vigne, le viticulteur a pour mission de soigner la vigne, la planter, la faire croître et ainsi produire le meilleur raisin qu'il soit pour élaborer le vin par la suite.
- 6 - Science qui a pour objet l'étude et la connaissance du vin. Ses domaines d'applications vont de la culture de la vigne à l'élaboration du vin, son élevage et son condition.
- 7 - C'est une des étapes de l'élaboration d'un vin (après l'égrappage et avant le sulfitage pour les vins rouges). Elle consiste à écraser les grains de raisin pour en faire sortir le jus (moût). Ce sont aujourd'hui des machines qui s'en occupent mais auparavant, les vigneronns le faisaient aux pieds.
- 8 - Bouteille de vin d'une contenance de 12 litres (soit 16 bouteilles)
- 9 - Elles ont un rôle primordial sur la fermentation et donc la transformation du moût en vin. Elles transforment le jus de raisin (son sucre plus précisément) en alcool (et en dioxyde de carbone).
- 10 - Jus de raisin non fermenté
- 11 - Terme utilisé pour désigner un terroir, un vignoble. On en trouve ainsi dans certaines régions des Classés, des Premiers ou encore des Grands.
- 12 - C'est l'endroit où est vinifié le vin (transformation du moût en vin). Mais c'est aussi le lieu de stockage du vin.
- 13 - Eau de vie dont la base est un vin blanc issu de cépages déterminés. Immédiatement après la récolte, le raisin est pressé et le moût est mis à fermenter, Après 5 à 7 jours, on obtient un vin peu alcoolisé acide et trouble, peu agréable à boire en l'état. C'est la double distillation et le vieillissement en fût de chêne qui le transformera en spiritueux si apprécié
- 14 - C'est un qualificatif des vins rouges tanniques, puissants, corsés

Le 29 septembre 2023 a eu lieu l'assemblée générale de l'AIPE.

Nous vous présentons le bureau qui, étant donné la petite structure, ne nécessite pas d'adjoints.

Karine PONTOIZEAU - Présidente

Charlotte BLUTEAU - Secrétaire

Vanessa CHICOT - Trésorière.

Nous avons lancé une bourse à l'enfance le 18 novembre à Ste Lheurine.

Celle-ci n'a pas rencontré grand succès, peut-être du fait de la publicité qui a été tardive.

Nous avons également réitéré l'opération de vente de chocolat, et nous remercions tous les parents qui ont passé commande.

Enfin, pour terminer l'année 2023, nous avons renouvelé notre formule veillée de Noël sans exposants puisque la mairie de Ste Lheurine proposait le week-end précédent leur marché de Noël.

Le spectacle des enfants avait lieu à 18h30 suivi par un repas convivial et animé.

Nous avons fait venir pour l'occasion le traîneau du Père Noël pour proposer un point photo, avec impression possible sur mug au désir des parents.

La soirée a été un franc succès grâce aux nombreux bénévoles qui ont répondu présents suite à nos appels, merci à tous !

A noter : prochaines manifestations :

- Soirée tapas : 23 mars 2024 (Ste Lheurine) - Présence du groupe JMAPP.

Nous aurons besoin de bénévoles pour la maintenir.

- Chasse aux oeufs : vendredi 13 avril 2024 le matin (Neulles).

- Kermesse : vendredi 28 juin 2024 (Ste Lheurine).

Une association de parents d'élèves ne fonctionne que sur la base de volontariat et avec de la bonne humeur.

Si vous souhaitez en être, contactez-nous à : aip17520@gmail.com

Toute l'équipe de l'AIPE tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



L'ASSOCIATION « ENTRE AMIS » SOIREES DANCING A THEME

NOUVEAU près de chez vous. Pour nous réchauffer, Entre Amis organise des soirées RETRO DANCING tout l'hiver.

A partir de 20h

Animé par notre DJ Sono 17

SAMEDI 17 FEVRIER

SOIREE ANNEES 80

Dans La Salle des Fêtes - à partir de 20h

SAMEDI 30 MARS

SOIREE DANCING Venez Fleuri

Dans La Salle des Fêtes - à partir de 20h

SAMEDI 13 AVRIL

DANCING soirée en Noir & Blanc

Dans sa Salle des Fêtes - à partir de 20h

JEUDI 31 OCTOBRE

APRES MIDI MASCARADE pour les teenagers

Dans La Salle des Fêtes - à partir de 15h

Rens. et réservation : 07 67 33 28 30 – entreamis17@gmail.com - Suivez-nous sur Facebook : **Entre Amis Evénements**

L'Association « LA BOULE SAINTE-LHEURINOISE »



Cette année, nous avons organisé plusieurs concours ou nous avons constaté une belle hausse de participants , pour la frairie nous avons eu 72 doublettes .

Malgré le peu de participants de la commune se qui est dommage . Toujours dans un cadre ludique et chaleureux .

Nous espérons connaître le même sucée pour l ' année 2024 , avec autant de participants que 2023 ,

Le bureau et moi même , nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024.

La présidente

Carine SEMUR



Bonjour à tous

L'année 2023 s'est bien passée. Nous comptabilisons 17 membres.

Pour la première fois, nous avons décoré les vitres de la salle des fêtes avec des dessins sur le thème de **Pâques**. Cette initiative a beaucoup plu ce qui nous a encouragés à faire la décoration de Noël.



Cette année, nous nous sommes associés avec " Le grand angle ", une association de photographes de Barbezieux dont un de nos membres fait partie. A l'occasion de leur exposition de photos, nous avons présenté quelques toiles sur le thème de **la vitesse**.

Le 20 avril, s'est déroulé l'apéritif-dinatoire offert par l'association l'occasion du vernissage de notre **exposition annuelle**. Tous nos remerciements à Marie-Ange Taureau pour son excellent punch.

L'exposition s'est très bien passée avec des visiteurs supplémentaires apportés par le thé dansant qui se tenait le dimanche après-midi dans la grande salle.

À noter que des photographes de Barbezieux ont présenté quelques photos. À noter également la présence de Jean-Claude Moulin, notre ancien président. Il habite maintenant en Normandie et avait fait le déplacement pour venir nous voir et nous encourager.

Le jeudi 18 mai, à l'occasion de la frairie, nous avons organisé un concours interne sur le thème de **la neige**.

Iris Manicot a remporté le premier prix, suivie de Sylvie et Anne. Chez les ados, Loéna a terminé première, suivie d'Eloïse et Marion. Toutes ces personnes ont reçu un lot.

Pour terminer l'année, le premier dimanche de juillet, nous nous sommes retrouvés dans un très beau cadre, chez Berny et Patrick pour partager un **pique-nique** et profiter d'un très bel après-midi.

Du 31 août au 3 septembre, quelques membres de l'association ont présenté quelques toiles à Clion.

L'assemblée générale s'est tenue le 20 septembre. Jane Shaw, secrétaire a quitté l'association. Gilbert Lagarde la remplace à ce poste. Le nouveau bureau est donc : Présidente : Bernadette Verniaud, trésorière : Anne Marcillaud, secrétaire : Gilbert Lagarde.



Les 10, 11 et 12 novembre derniers, à l'occasion **des journées portes ouvertes à la ferme Manicot**, à Saint-Martial sur le Né, nous avons organisé un concours interne sur le thème des **oies**. Nous y avons présenté 17 toiles. Beaucoup de monde ont pu les apprécier. Sylvie Saboureau a remporté le concours, suivie de Fabienne et Berny. Tous nos remerciements à Iris et Paul Manicot pour leur très sympathique accueil.

Début décembre, nous avons décoré les vitres de la salle des fêtes sur le thème de **Noël**. Karine, l'employée communale a assuré la décoration intérieure.



Les projets pour 2024 :

La cotisation annuelle est maintenue à 50 euros. Elle inclut la collation pour chaque séance.

Exposition annuelle les 20 et 21 avril 2024. Vous êtes invités au vernissage du 20 à 18 heures.

Le jeudi de l'Ascension : le 9 mai, le **concours** aura pour thème **la mer**.

Au mois d'octobre, nous pourrons exposer nos toiles dans un magasin de Royan.

Suivez toute l'actualité de notre association et découvrez toutes les oeuvres de nos artistes sur la page Facebook : "**Au gai pinceau Sainte-Lheurine**".

Tous les membres de l'association vous souhaitent de passer une très bonne année 2024.

Le marché de Noël de Ste Lheurine organisé par l'Association Loisirs et Couturine au profit du Téléthon s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur le samedi 9 décembre.

Le défi " Une guirlande de chaussettes à Ste Lheurine" a été relevé avec succès avec pas moins de 430 m et 1430 chaussettes accrochées dans le bourg.

Cette manifestation a rapporté 1700€ au profit du Téléthon, 1000€ de bénéfices pour les ventes de chichis, tartiflettes, et la buvette et 700€ pour la guirlande sponsorisée par les dons de particuliers, par le

Crédit Agricole et la SARL Taureau.

On remercie particulièrement la chorale Chœurs des Vignes de Jarnac Champagne qui s'est déplacée gracieusement, Monsieur Chichi pour sa grande générosité et sa disponibilité ainsi que tous les exposants.

Les bénévoles des 2 associations, Carine et Daniel les employés municipaux, la secrétaire de mairie Priscilla et la commune ont su œuvrer ensemble pour ce beau moment.



Les membres des 2 associations

MERCI CATHERINE QUEILLE DE NOUS AVOIR ENTRAÎNÉ DANS CETTE GRANDE AVENTURE.

Le point d'orgue de cette journée a été la visite de la coordination départementale de l'AFM accompagnée de **Monsieur Philippe Croizon** qui avec son humour habituel a souligné que

"Faire venir un gars sans pieds pour voir une guirlande de chaussettes, faut le faire... l'an prochain je reviens pour une guirlande de gants"

Les membres de Couturine

L'année 2023 a débuté avec fierté pour les membres de l'association Couturine qui ont eu le plaisir de présenter leur travail lors de l'assemblée générale du Crédit Agricole le 1^{er} mars.



Tout au long de l'année, en plus de leurs créations personnelles, les 5 membres de l'association ont travaillé à la mise en place de plusieurs projets.



Tout d'abord, et comme chaque année depuis 2020, elles ont rassemblé une vingtaine de bénévoles pour coudre 536 lingettes démaquillantes qui seront confiées à La ligue contre le cancer du 17 pour offrir aux patients.

Les Couturines ont aussi cousu des « coussins cœur » remis aux patientes ayant subi une mammectomie.

L'année 2023 s'est terminée avec la confection d'une guirlande de chaussettes dans le cadre du marché de Noël et du Téléthon (voir l'article sur le marché de Noël).



Ces projets ont pu voir le jour grâce au soutien de la mairie de Sainte Lheurine qui nous accueille dans ses locaux les mardi et jeudi de 19h à 21h et qui prête la salle des fêtes lors des différents évènements.+

ET POUR 2024, UN NOUVEAU PROJET

Le 17 Mars 2024, nous organisons des Puces de Couturières et des Loisirs créatifs à la salle des fêtes de Ste Lheurine

Nous accueillons déjà une vingtaine d'exposants principalement de la mercerie, du tissu ou du linge ancien mais aussi quelques créations fait-mains.



*« Créer c'est rêver
avec ses mains, faites
de beaux rêves »*

Les membres de
Couturine

L'adhésion de 30€ à l'année ne suffit pas au financement des projets, l'équipe se mobilise pour récolter des dons et participent à des marchés de créateurs pour vendre ses créations (en 2023 Neuillac, Coux et Ste Lheurine)

Association LOISIRS

L'association Loisirs vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 ainsi qu'une bonne santé à tous.

L'année 2023 s'est écoulée et le bilan de nos manifestations est très positif.

- ♦ Randonnée des bonnes chauffes : environ 200 vététistes et 200 marcheurs se sont retrouvés le 12 février. Le beau temps au rendez-vous, la randonnée s'est déroulée dans un climat convivial.
- ♦ Frairie et marché artisanal : encore un beau moment partagé avec tous les bénévoles, artisans, visiteurs... C'est un plaisir de pouvoir perdurer cet type de manifestation qui malheureusement se perd de plus en plus dans nos petits villages. La commune a complété cette manifestation avec une course de caisses à savons.



moins de 400 personnes qui sont venus découvrir et redécouvrir nos chemins ruraux. Plusieurs permis à nos randonneurs de reprendre des forces et partager, à chaque arrêt, un moment d'échange.

- ♦ Marché de Noël : cette année, s'est déroulé, main dans la main avec l'association Couturine, qui a relevé le défi de guirlande de chaussettes, le marché de Noël en faveur du téléthon. Environ 45 exposants étaient présents. Les idées cadeaux étaient très diverses et variées ! Cette journée a permis de reverser 1000€ de dons grâce à la manifestation, 700€ de dons de particuliers. L'association Loisirs a quant à elle reverser un don de 200€. La visite de Philippe CROIZON, parrain du téléthon a été une surprise supplémentaire pour clore cette merveilleuse journée.

- ♦ Goûter de Noël : l'association Loisirs a offert un goûter aux enfants de l'école de Ste Lheurine le vendredi 22 décembre. Avant leur traditionnel repas de Noël, préparé par la Ingrid, la cantinière,

les enfants ont pu admirer le travail d'un artiste, venu faire l'animation, en gonflant des ballons, selon les envies de chacun. Les enfants sont repartis avec des petits cadeaux très personnalisés.

Projets 2024 :

- > Randonnée des bonnes chauffes le 11 février (sans VTT)
- > Frairie le jeudi de l'ascension et marché artisanal : Si vous souhaitez participer au marché, n'hésitez pas à nous contacter !
- > Randonnée d'été mi-juillet

L'association loisirs, pour cette nouvelle année, offrira des chocolat aux écoles à l'occasion des fêtes de Pâques, et offrira un voyage en bus pour une journée à la Maison de la Forêt à Montendre.

En espérant vous voir nombreux lors de nos manifestations ! A bientôt

Festivement, Le bureau



L'Association « Loisirs »
de **STE-LHEURINE**
organise la

11 Dimanche
FEVRIER
2024

10^{ème} Randonnée
des Bonnes Chauffes

 Marche

10 kms - 13 kms
(Ravitaillement)
6 €

Ravitaillement : Apportez vos verres
Chuchis, pâte fait maison - fruits secs (orange, banane) Chocolat - café - thé etc....

Départ de 8h30 à 9h30 Salle Multimédia de Ste-Lheurine
Circuits balisés sur la commune de Ste-Lheurine.

(Gratuit aux -12 ans)

A partir de 12h 30 : Repas sur Réservation
14 € / personne
Repas chaud Salle Multimédia de Ste-Lheurine
Plus d'informations sur : www.saintelheurine.fr

Inscription / Réservation : 06.11.75.89.61
05.46.49.12.26
Apprenez par nos sites - Ne pas jeter sur la voie publique



Bonjour à tous,

Le Rétromobile de la petite champagne vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

L'activité du club a repris normalement, nous avons organisé 5 sorties au cours de l'année 2023.

RALLYE du 02 Avril 2023 (Déroutillage)

RALLYE du 18 Mai 2023 (Rallye de l'ascension)

RALLYE du 17 Juin 2023 (Sur les sentiers du vignoble des 2 Charentes)

MONTÉE HISTORIQUE DE LADIVILLE le 18 Juin 2023

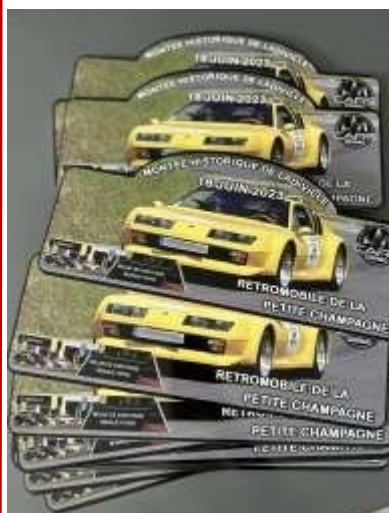
RALLYE du 14 Juillet 2023 (Sortie pique-nique)

Réalisé en association avec le Barbezieux Auto Rétro

Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette année 2024.

Nous serons présents pour la fête de l'ascension à SAINTE-LHEURINE

Le Bureau



L'ALSH DE LA PETITE CHAMPAGNE

ALSH Associatif : L'association de l'accueil de loisirs de la Petite Champagne est une association de loi 1901 composée de parents bénévoles dont la présidente est Mme Marie-Claire FAURE. Le but de l'association est de gérer l'accueil périscolaire et extrascolaire situé au 26 rue du Patis 17520 Archiac.

Fonctionnement de l'ALSH : l'accueil de loisirs est ouvert toute l'année aux enfants de 3 à 11 ans. Avec actuellement une capacité d'accueil de 40 enfants, il possède ses propres locaux ainsi que son personnel (animation, administration, cuisine et entretien).

Ses deux principaux secteurs d'activités :

L'accueil périscolaire : les matins et soirs (avant et après l'école) : de 7h30 à 8h30 et 16h10 à 19h30

Les mercredis en journée entière : de 7h30 à 19h30

L'accueil extrascolaire : les petites vacances (hiver – printemps – automne et Noël) : de 7h30 à 18h30

Les grandes vacances (mois de juillet et août) : de 7h30 à 18h30

Ce dernier fonctionne par rapport au calendrier scolaire (la répartition des zones A, B ou C)

Comment s'inscrire ? : des documents comprenant une fiche sanitaire par enfant et un règlement intérieur sont donnés aux familles. La fiche sanitaire doit être remplie, signée, accompagnée des renseignements demandés et remise par les parents pour que l'enfant puisse fréquenter la structure.

Pour l'extrascolaire, un tableau pour les inscriptions des vacances est remis sur demande des parents. A remplir, signer et à renvoyer à l'accueil de loisirs.

Un été 2023 très dynamique à l'accueil de loisirs : l'accueil de loisirs a accueilli cet été entre 30 et 40 enfants sur le mois de juillet et août.

En respectant le protocole sanitaire, les animateurs ont organisé des projets d'animations pour les groupes de 3 à 5 ans et les 6 à 11 ans. Les enfants ont pu participer aux activités riches et variées sur différents thèmes proposés : la musique, les olympiades, les grands jeux, la cité perdue de l'Atlantide pour les grands. Les pompiers, les pirates, le zoo, arc en ciel et licornes pour les plus petits. Des sorties en extérieur sont venues compléter les activités : Terra aventura à Jarnac Charente et Burie, Bowling à Cognac, minigolf à Saintes, accrobranche à Jonzac pour les grands. Ferme du Ferron à Condéon, l'espace pitchoun à Jonzac, la base de plein air de Jarnac Champagne et une sortie à la caserne des pompiers d'Archiac où les enfants ont été très bien accueillis. Les sorties piscines ont été remplacées par des jeux d'eau quand le temps le permettait.

Les projets pour les enfants : des projets de qualité pour les mercredis

La bibliothèque : chaque mercredi pour les petits et les grands, un créneau de 14h à 15h est prévu pour la lecture, la découverte de livres ou une recherche de documentaires pour les plus grands.

Le jardin : création dans un espace aménagé d'un jardin floral et d'un potager pour les enfants volontaires (de 6 à 11 ans) suivant le temps et organisé les mercredis et petites vacances.



Le théâtre : l'activité est organisée les mercredis sous forme de sketches. Les enfants vont participer et créer un spectacle pour découvrir les différentes émotions procurées par la comédie. Créneau d'une heure par séance.

La communication : Pour répondre aux questions des parents, à une inscription, à des programmations, à la facturation, à des questions personnelles, l'accueil met à la disposition des familles un numéro de téléphone avec son répondeur : 05.46.49.18.70, une adresse mail : clsh-archiac@sfr.fr, une adresse sur facebook : CLSH ARCHIAC.



Appel au don pour la MAM Grav'fun

L'association Grav'fun (maison d'assistante maternelle) a besoin de votre générosité.

L'association a pour but de rassembler plusieurs assistantes maternelles dans une même maison afin d'offrir un accueil chaleureux et sécurisant pour les enfants.

Celle-ci sera située sur la commune de Ste Lheurine. Nous organisons donc un appel au don afin de pouvoir équiper notre MAM dans de meilleurs délais.

Les petits bouts auraient besoin, dans la mesure du possible de :

Matériel :

- Chaises hautes
- Transat
- Lit à barreaux, matelas (60/120)
- Baby phone
- Poussettes simples ou doubles
- Meuble de rangement
- Linge de maison (draps housse (60/120), gigoteuse, bavoir, torchon, linge...)
- Chauffe biberon



Jeux et jouet :

- jeux extérieurs (vélo, cabane bac à sable...)
- Poupées, poussette, ...
- Jouet premier âge (tapis d'éveil, arche, cube...)
- Jeux divers (puzzles, grosses perles, gros lego...)

Si vous souhaitez nous aider financièrement, n'hésitez pas à nous faire part de votre envie en nous contactant, nous vous indiqueront la marche à suivre.

Pour de plus ample renseignement ou pour nous faire part de votre/vos don(s), n'hésitez pas à nous contacter et/ou à visiter notre page Facebook.



Facebook : la maison grav'fun

Mail : lamaisongravefun@gmail.com



Elodie : 06 29 99 02 64



Aurélié : 06 66 59 47 75

En vous remerciant par avance de votre générosité



Il y a 30 ans...

Le Samedi 13 Juin 1993 s'est déroulée l'inauguration de la salle multimédia.

Il a fallu, à quelques jours près, un an pour que sorte de terre ce projet, réfléchi et décidé par l'ancien Maire, Jean BIGOT, et son conseil municipal.

Plusieurs personnalités, comme Mr Philippe MARCHAND (ancien ministre), Mr DARACHE (ancien sous-préfet), Jean-Pierre RAFFARIN (ancien président du Conseil Régional), de nombreux maires et élus du canton, personnalités civiles, militaires... étaient présents pour la réalisation de cette salle, qui, à l'époque, était décrite comme « sophistiquée ».

Voici le retour de cette construction en image...





L'école de Sainte-Lheurine, comme toutes les écoles, a une histoire bien à elle.

Il existe dans nos archives, des ouvrages que l'on peut qualifier d'œuvre d'art.

Le 5 Octobre 1963 (il y a 60 ans !!!!) Les élèves de l'école publique de Sainte-Lheurine ont imprimés, sur les presses de l'école, un magnifique recueil sur la vie des Sainte-Lheurinois et Sainte-Lheurinoises.

Les photographies ont été prises par les élèves, qui les ont développés et tirées eux-mêmes dans les laboratoire scolaire.

Ce matériel historique fait toujours parti des murs, peut-être qu'un jour, un passionné refera vivre ces machines qui ont passés des dures heures de travail entre les mains des enfants.

Qui d'entre vous se rappelle les avoir utilisées ? Des souvenirs, une mémoire pour notre jeunesse actuelle



- Les enfants ont fêté carnaval et ont participé à la grande lessive sur le thème des cabanes lors d'une journée intra RPI autour de l'art.



- En décembre, le Père Noël est venu apporter des cadeaux aux enfants et des sculpteurs sur ballons sont venus offrir des ballons aux enfants (offert par l'association loisirs de Ste-Lheurine).



- Les enfants sont allées sur les sites de la Pierre de Crazannes et des Lapidiales de Port d'Envaux pour clore cette année scolaire sur le thème de l'art.



Chers parents,

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025 en Petite Section débutent.

Elles concernent les enfants **nés en 2021**.

Pour vous inscrire, il suffit de vous munir :

- de votre livret de famille
- du carnet de santé de votre enfant
- d'un justificatif de domicile

Je vous accueillerai les :

- mardis, jeudis et vendredis entre 12h et 13h
- lundis et vendredis de 17h à 18h30

Pour des RDV plus tardifs ou sur un autre jour, n'hésitez pas à demander et je me rendrais disponible pour vous accueillir.

Pour toute inscription, merci d'appeler auparavant à l'école pour prendre rendez-vous au **06-61-69-41-64** ou **05-46-49-12-51** ou par mail **ce.0170550F@ac-poitiers.fr**

Dans l'attente de vous recevoir,

Bien cordialement

Deborah Grapain,

1963 - N'hésitez pas à nous transmettre les noms des personnes que vous reconnaitrez



1965





Anthony GAVIN
 Travaux d'entretien et plantation
 15, chez Courtebleau
 17520 Sainte-Lheurine - 06.16.59.21.17

ENTREPRISE
ELAGAGE - BROYAGE
BOURDEAU et Fils

- Broyage bordures de routes et talus
- Elagage de haies, bordures bois palissades avec lamier



20, chez Courtebleau
 17520 SAINTE-LHEURINE
 Tél. 06 30 53 28 85
 06 07 13 87 60

ENT CHAUVET MICKAEL
 Maçonnerie, Couverture, Pierre de taille, Cloisons sèches
 Tous travaux de rénovation



4 impasse des puits "Chez Boutrit" Bureau : 05 46 91 29 79
 17520 Sainte Lheurine Portable : 06 27 61 02 59
 Mail : mic986rider@gmail.com

Nico Toiture
 Chez maréchale
 17520 St Ciers Champagne
 0789860170
 nicolas.guilloton@sfr.fr

tout travaux Couverture / Zinguerie
 Charpente, Menuiserie
 recherche de fuite / dépannage

devis gratuit



L. PERRAUD
EXPLOITATION FORESTIERE



17520 STE-LHEURINE
 Tél. : 05.46.49.16.52
 Portable : 06.85.90.17.33
 Fax : 05.46.70.20.20

Siret 417 969 532 00015
 8 BP MOUET - ENJAC - 85146 3347

GAVIN Patrick
 Pour vos traçages,
 piquetages et
 plantations



06 66 98 61 44
 05 46 49 16 38
 17520 Sainte-Lheurine

EI.MGB



Entreprise individuelle
 Maçonnerie Garnier Benjamin

07-86-87-99-98
 maconnerie.gb@yahoo.com
 Sainte-lheurine

Le Garde Manger
 Charcuterie - Volailles
 Crèmerie - Primeurs - Pain - Epicerie

Michel COURET
 Port. 06 82 47 90 46
 Les Maine - 17520 Sainte-Lheurine

SOMAC
 S P R I T S

AMIT KEVAL
 PDG

SOMAC Spirits SAS
 20, Romas
 17520 Neuillac, FRANCE
 amit@lecloderomas.com - www.lecloderomas.com

Tel / Fax : + 33 5 46 04 06 48
 Mobile : + 33 6 89 81 36 72

COGNAC • BRANDY • WHISKY • VODKA

SASU DEREUX



ELECTRICITÉ - PLOMBERIE - CLIMATISATION - ENERGIE RENOUVELABLE

05 46 49 15 32

Pineau des Charentes
BETTERAVES CUITES
 Vente directe à la propriété

FRAISE
EARL PETIT
 Chez Bouchet - 17520 Ste-Lheurine
 Tél. 05 46 48 25 94 - Port. 06 75 82 53 57



GUILLOTEAU

SCIERIE



PEFC

14 Chez Lhoumeau
 17520 SAINTE LHEURINE

Tél. 05 46 49 17 31
 Fax : 09 70 62 64 56
 E-mail : contact@scierieguilleteau.fr

Exploitation forestière
 Bois de charpente
 et menuiserie
 Achat bois sur pied
 Cales pour fûts

BAURION E.I

 PLANTATION DE VIGNES

Baurion Renaud
 17, Impasse du Bief
 Chez Bouchet
 17520 Sainte Lheurine

Email : plantation_baurions@gmail.com Tel : 06.33.79.27.73

GARAGE RV AUTO 17



RÉPARATION, ENTRETIEN
 ET RESTAURATION DE
 VÉHICULES TOUTES
 MARQUES ANCIENS ET
 MODERNES

7 CHEZ JARDONNET
 17520 SAINTE LHEURINE
 TEL. 0613401334
 CHARLES.RV.17520@GMAIL.COM

facebook: RV AUTO 17

COURET PATRICK



Dépannage & Entretien
 Sanitaires
 Plomberie
 Chauffage
 Pompe à eau



PRIMEURS CHARENTAIS
Vente au dépôt

Tous les vendredis de 17h à 19h

Le pastour 17520 Ste Lheurine
 06 83 82 34 81

AU
 agricoles

5
 A FR 05 384 993 903



Les ciseaux d'Amandine

Coiffure à domicile
 (Archiac et alentours)

06.43.10.72.93

RESTAURANT L'ETABLE **OUVERT MIDIE SOIR**
 — DOMAINE DE LA LAIGNE —

Réservation au 06 65 30 08 93 - 09 84 51 63 10
 ou par mail : chefmanu06@gmail.com ou sur place
 La Laigne - 17520 STE LHEURINE

Lucille Dillot Photographe
 Portraits - Mariages - Entreprise - Événements...



lucilledillotpro@live.fr
 06.35.399.268
lucilledillotphotographe.jimdo.com
 SIREN : 818454431

E
 RE
 NE
 rie

8804575
 07000114



Garage Guénon Thomas
 06 89 45 80 06

VELO, CYCLO, SCOOTER EN PANNE ?
 BESOIN D'UNE REPARATION ?
 Siret: En cours d'immatriculation

MOTOCULTURE DE PLAISANCE | TONDEUSE, TRONCONEUSE, etc

17520 SAINTE LHEURINE



TRANSPORTS BIROLLEAU

SAINTE-LHEURINE - Un Coin de la Place



Cilché Montaut